

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction et objet de la réunion

La réunion a pour objet de faire le point sur les évaluations en préparation par le PAM/PNUE avec l'appui d'experts nationaux et régionaux, conformément à la Décision pertinente IG 17/6 de la Quinzième réunion des Parties contractantes sur l'«Application de l'approche écosystémique à la gestion des activités humaines pouvant affecter l'environnement marin et côtier de la Méditerranée». Un nouvel accord conclu à la deuxième réunion des experts désignés par les gouvernements sur l'application par le Plan d'action pour la Méditerranée de l'approche écosystémique, concernant l'exécution de la feuille de route (étape 3) pour l'application de ladite approche, spécifiait le déroulement des évaluations devant être examinées à la présente réunion.

Il sera présenté une synthèse des progrès réalisés, assorti d'un examen de l'adéquation de ces progrès à la visée globale consistant à instaurer des objectifs de bon état écologique et à élaborer des plans de gestion fondée sur l'écosystème pour s'attaquer aux questions prioritaires. Les rapports d'évaluation intérimaires sur chacune des quatre régions géographiques convenues précédemment, et le relevé des lacunes dans les données ainsi que des contraintes rencontrées dans l'établissement des évaluations devraient guider les prochaines étapes afin de déterminer l'état environnemental des écosystèmes méditerranéens et de poursuivre l'exécution de la feuille en vue d'aboutir à l'approche écosystémique.

1^{ère} JOURNÉE: JEUDI 8 AVRIL 2010

Point 1 de l'ordre du jour 1: Accueil et inscription des participants (9h-9h30)

Les délégués sont invités à rejoindre la salle de conférence 15 minutes avant la séance d'ouverture.

Point 2 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion (9h30-9h50)

La réunion aura lieu à l'institut italien de protection et de recherche environnementales (ISPRA), à la "Sala Fazzini"- 1^{er} étage (Via Curtatone, 3 - 00185 Rome) et elle sera ouverte par Mme Maria Luisa Silva Mejias, Administratrice/Coordonnatrice adjointe du PAM et par le représentant du Ministère de l'Environnement, de la Terre et de la Mer de l'Italie.

Point 3 de l'ordre du jour: Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour (9h50-10h)

Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles s'appliquera *mutatis mutandis* à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, annexe XI).

La réunion élira un Président, deux Vice-Présidents et un Rapporteur. L'ordre du jour provisoire (UNEP(DEPI)MED WG.347/1/Corr.1) et l'ordre du jour provisoire annoté (UNEP(DEPI) WG.347/2) seront examinés, modifiés s'il y a lieu, et adoptés par la réunion. Un service de traduction en anglais et en français sera assuré pendant la réunion. La réunion examinera et sera invitée à adopter un relevé de conclusions et recommandations; quant au rapport complet de la réunion, il sera rédigé par le Secrétariat à un stade ultérieur et adressé à tous les participants pour examen et observations avant son adoption.

Point 4 de l'ordre de jour: Évaluation de l'état écologique de la Méditerranée: méthodologies; lien avec la table des matières; premiers constats et conclusions de l'évaluation (10h-18h)

a) Progrès accomplis dans l'exécution de la feuille de route adoptée aux termes de la Décision IG 17/6 des Parties contractantes sur l'application par le PAM de l'approche écosystémique (APEC)

Le Secrétariat présentera les principales activités réalisées à ce jour et autres prestations concernant la Décision IG 17/6 depuis la dernière réunion des experts désignés par les gouvernements de juillet 2008.

Document de travail: Rapport sur l'état d'avancement de l'exécution de la feuille de route adoptée par la Décision IG 17/6 des Parties contractantes sur l'application de l'approche écosystémique (UNEP(DEPI)/MED WG.347/3)

b) Bilan

Le Consultant présentera les constats et conclusions concernant les procédures d'évaluation actuellement menées dans le contexte d'autres initiatives pertinentes prises au niveau international en matière d'APEC et de gestion fondée sur l'écosystème, notamment les principes adoptés par la Convention CDB, les processus conduits par OSPAR et HELCOM, les mesures circonstanciées au titre de la Directive Stratégie pour le milieu marin de l'UE, les évaluations axées sur la gestion fondée sur l'écosystème établies dans le reste du monde. Ce bilan est une synthèse des dispositions prises afin d'obtenir les informations nécessaires à la détermination de l'état écologique qualitatif de la Méditerranée (autrement dit les méthodologies), notamment les évaluations visant des descripteurs spécifiques ou classes de menace (telles qu'énumérés dans la table des matières approuvée à la 2^{ème} réunion des experts désignés par les gouvernements), puis la méta-analyse des quatre régions géographiques précédemment convenues (constats préliminaires des évaluations).

Après la présentation de 45 minutes faite par le Consultant APEC, la réunion sera appelée à examiner le processus d'évaluation, à apporter des contributions concernant la mise en œuvre de l'approche écosystémique, son applicabilité dans l'ensemble de la région méditerranéenne et ses implications pour la poursuite des recherches, les analyses et les développements politiques.

Document d'information: Une analyse de l'état actuel de la question de l'approche écosystémique en Méditerranée (UNEP(DEPI)/MED WG.347/Inf.3)

c) Valeur économique globale des écosystèmes marins méditerranéens

Le CAR/PB présentera un projet de conclusions concernant les services écosystémiques de la Méditerranée, leur valeur économique et leurs rapports avec les divers habitats marins de la Méditerranée. La réunion sera appelée à fournir en retour ses vues concernant l'approche utilisée et les conclusions préliminaires, et à formuler des recommandations s'il y a lieu.

Document de travail: Valeur économique des bénéfices soutenables provenant des écosystèmes marins méditerranéens (UNEP(DEPI)/MED WG.347/4)

d) Débat collectif avec modérateur sur l'analyse et l'utilisation des rapports d'évaluation pour poursuivre l'exécution de la feuille de route

Cette partie de la réunion doit offrir l'occasion d'inscrire les travaux d'évaluation dans le contexte de la feuille de route et de convenir d'objectifs pour la gestion marine en Méditerranée. La réunion sera appelée à comparer les processus d'évaluation méditerranéens avec ceux menés dans d'autres cadres ou d'autres régions et à partager les enseignements sur le point de savoir comment les travaux réalisés dans chaque pays s'insèrent bien dans le processus d'APEC global. Les conclusions tirées des 4 régions géographiques (qui seront examinées en détail lors de la 2^{ème} journée) seront rapportées aux analyses à l'échelle du Bassin, telle que celles entreprises par le CAR/PB pour l'estimation de la valeur des services écosystémiques. Les participants seront invités à relier leurs propres travaux aux autres activités impliquées dans le processus APEC et à examiner l'état d'avancement des initiatives au regard des délais impartis.

2^{ème} JOURNÉE: VENDREDI 9 AVRIL 2010

Point 4 de l'ordre du jour: Évaluation de l'état écologique de la Méditerranée: méthodologies; lien avec la table des matières; premiers constats et conclusions des évaluations (suite: 9h-16h)

e) Récapitulation par le Secrétariat de la 1^{ère} journée, avec les éventuelles recommandations qui pourraient s'en dégager

f) Présentations par le MED POL et le CAR/ASP des principes à la base des évaluations en cours concernant les polluants et la biodiversité dans les quatre régions

Après chaque présentation par le MED POL et le CAR/ASP, les participants seront invités à poser des questions et à formuler des observations concernant les processus retenus pour ces deux types d'évaluation.

g) Analyse approfondie de chaque région et relevé des lacunes dans les données, avec information en retour de la part des participants

Lors de la deuxième réunion des experts désignés par les gouvernements, il a été convenu que, aux seules fins de ces évaluations, le Bassin méditerranéen serait divisé en quatre régions aux délimitations assez lâches: 1) mer Égée- mer du Levant, 2) mer Ionienne et Méditerranée centrale, 3) mer Adriatique, et 4) Méditerranée occidentale. Le Consultant, de concert avec le MED POL et le CAR/ASP ainsi qu'avec les experts régionaux associés, résumera les évaluations établies dans chacune de ces quatre régions.

Le Consultant APEC fera une présentation concernant les principaux constats et conclusions, les questions prioritaires qui se sont dégagées du processus d'évaluation, les lacunes dans les données, et les implications qu'ont ces évaluations sous-régionales pour mener à bien l'étape 3 de la feuille de route dans les délais impartis.

La réunion sera appelée à apporter des contributions à l'évaluation et aux approches analytiques, à formuler des observations sur le document de travail présentant une pré-évaluation intégrée de chaque région géographique, à examiner et commenter les renseignements spécifiques contenus dans les documents d'information (rapports intérimaires pour chaque région), et à apporter des contributions concernant la méthodologie

de synthèse des constats et conclusions, à la fois au sein de chacune des quatre régions et dans leur ensemble.

Une information en retour sera attendue des participants dans le cadre de débats avec modérateur en plénière. Les questions soulevées lors de ces débats seront notamment:

- 1) Dans quelle mesure les procédures d'évaluation ont varié d'un site à l'autre, et pourquoi ?
- 2) Quelles sont les contraintes rencontrées pour établir les évaluations convenues lors de la réunion des experts désignés par les gouvernements ?
- 3) Dans quels cas les évaluations livrent-elles des informations de base, et dans quels cas peuvent-elles servir à établir des tendances ou contribuer à l'élaboration de scénarios ?
- 4) Comment les constats et conclusions pourraient-ils être intégrés au mieux pour mener à bien l'étape 3 de la feuille de route à l'échelle marine régionale (ensemble du Bassin méditerranéen)?
- 5) Comment les évaluations portant sur l'état écologique qualitatif peuvent-elles être complétées par l'analyse des pratiques de gestion existantes en vue de décliner les informations indispensables à la conduite d'une approche écosystémique?

Les débats devraient déboucher sur une perception commune des contraintes pesant sur la réalisation des évaluations ainsi que sur des recommandations concernant les aménagements qu'il conviendra d'apporter au processus à mesure qu'il progressera.

*Document de travail: Rapports d'évaluation préliminaires concernant quatre sous-régions :
Étape 3 du processus APEC (UNEP(DEPI)/MED WG.347/5)*

*Documents d'information: Projets de rapports d'évaluation sur les régions établis par le MED
POL et le CAR/ASP (UNEP(DEPI)/MED WG.347/Inf.4 et UNEP(DEPI)/MED WG.347/Inf.5)*

Point 5 de l'ordre du jour: Prochaines étapes: Finalisation du processus d'évaluation et au delà; questions diverses (16h-17h)

Les recommandations qui se feront jour au fil des délibérations seront agencées en tableaux et examinées. La réunion sera invitée à échanger des vues sur la manière d'aller de l'avant et de procéder à des aménagements tant dans la réalisation des évaluations que dans leur analyse en vue de les appliquer à la planification des approches écosystémiques. La réunion examinera aussi toutes autres questions que les participants ou le Secrétariat pourraient soulever.

Point 7 de l'ordre du jour: Adoption des recommandations (17h-18h)

Le rapport complet sera rédigé par le Secrétariat à un stade ultérieur et adressé à tous les participants pour examen et modifications s'il y a lieu avant son adoption; la réunion examinera, remaniera s'il y a lieu et adoptera un relevé de conclusions et recommandations qui seront rédigées par le Secrétariat sur la base des délibérations.

Point 8 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion (18h30)

Le Président prononcera la clôture de la réunion le vendredi 9 avril 2010 à 18h30.

Note:

Pauses café : 10h30-10h50 et 16h30-16h50

Pause déjeuner: 13h-14h30